

Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne: exercice des activités relatives à la coopération policière et judiciaire en matière pénale, Traité TUE titre VI

2005/0125(CNS) - 30/11/2006 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant par 469 voix pour, 101 contre et 13 abstentions le rapport de Mme Magda **KÓSÁNE KOVÁCS** (PSE, HU), le Parlement européen confirme comme 1^{ère} lecture les amendements approuvés (à titre de vote partiel) le 12 octobre 2006 (se reporter au résumé du 12/10/2006).